

PRECISIONS SUR LES BESOINS D'ACCOMPAGNEMENT (A RENSEIGNER OBLIGATOIREMENT)

Nature des difficultés justifiant la demande :

Existe-t-il des difficultés de scolarisation liées à la configuration de l'école ?

Y a-t-il une compensation possible du handicap avec du matériel adapté (spécialisé ou pédagogique) ? avec des aménagements spécifiques? Précisez :

L'enfant dispose-t-il de matériel adapté à son handicap ? OUI - NON si OUI lesquels ?.....

Quels sont les autres éléments qui rendraient difficile une scolarisation même partielle sans accompagnatrice de vie ?

L'AV doit-elle avoir des aptitudes particulières ? (physiques, connaissance de la Langue des Signes Française, utilisation de l'ordinateur, connaissance de langues régionales : précisez.....)

A REMPLIR POUR TOUTE DEMANDE D'ACCOMPAGNEMENT DE VIE (1ère demande ou réexamen)

LA DEMANDE NE SERA PAS EXAMINEE SI CE PARAGRAPHE N'EST PAS RENSEIGNE

En cas d'absence

de l'élève - le(la) directeur(trice) informe AU PLUS TÔT l'employeur de l'accompagnatrice de vie.

de l'enseignant - l'élève reste scolarisé. Précisez les dispositions prévues :

de l'accompagnatrice - le(la) directeur(trice) informe au plus tôt l'employeur de l'AV. Précisez les dispositions prévues :

A NE REMPLIR QU'EN CAS DE DEMANDE DE RENOUVELLEMENT D'ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE

RECUEIL DES AVIS DES DIFFERENTS PARTENAIRES (enseignant, famille, AV, ...)

L'accompagnatrice de vie en milieu scolaire intervient le plus souvent à temps partiel et exceptionnellement à temps plein. L'accompagnement individualisé est le plus souvent discontinu, l'AV étant amenée à intervenir auprès de plusieurs élèves, notamment s'ils sont dans la même classe.

Les signataires :

Directeur (trice)	Responsable légal	Enseignante	Autre(s)
-------------------	-------------------	-------------	----------

Délibération n°120 du 26/09/2015- Art. 12. - Le besoin d'une assistance pour la vie scolaire est inscrit dans le projet personnalisé que l'équipe éducative transmet à la CCEP qui instruit la demande pour la CEJHNC. La réponse à ce besoin d'assistance ne doit, toutefois, pas constituer un préalable à l'accueil de l'enfant à l'école.



Commission pour les enfants et les jeunes en situation de handicap de Nouvelle-Calédonie

CEJH-NC

Commission de circonscription pour l'enseignement primaire

CCEP

DEMANDE D'ACCOMPAGNEMENT DE VIE EN MILIEU SCOLAIRE

Ce document est destiné à permettre l'évaluation des besoins de l'élève concerné par la CEJH-NC avant décision du CHD (Conseil du Handicap et de la Dépendance), dans le cadre d'une demande d'attribution d'une accompagnatrice de vie en milieu scolaire. Dans le cas d'une décision de la CEJH et du CHD favorable à l'accompagnement de l'élève, ce document est également destiné à définir le plus précisément possible les modalités de cet accompagnement et les tâches qui seront confiées à l'AV par la structure chargée de la mise en œuvre de cette décision. Sa rédaction doit faire l'objet d'une réflexion collective de l'équipe éducative.

Pour tout accompagnement de vie, la famille doit faire une « demande de plan d'accompagnement personnalisé » (PAP) auprès de la CEJH-NC.

- Rappel : l'accompagnement de vie est une aide attribuée par le Conseil du Handicap et de la Dépendance
- loi 2005-105 du 13 février 2005 portant création d'un régime d'aides en faveur des personnes en situation de handicap
 - délibération n° 453 du 8 janvier 2009 fixant les conditions de délivrance des aides du régime : **art 1 - Peuvent bénéficier du régime d'aide... les personnes dont le taux d'incapacité est au moins égal à 50%.**

Date :/...../..... **(OBLIGATOIRE)** **N° CEJH :**

1^{ère} demande pour l'année..... Réexamen pour l'année.....

L'équipe éducative s'est réunie le : (*joindre le relevé de conclusion de l'équipe éducative*)

Nom de l'élève :	Ecole :
Prénom :	Commune:
Sexe : Né(e) :	Tél :
Classe :	Province : :
Nom de l'enseignant(e).....	Nom du directeur (trice):
Nom et adresse du/des représentant(s) légal(aux):.....	
Tél :	

Cadre à renseigner en cas de changement d'école l'année scolaire suivante

Classe envisagée	Commune:
Ecole :	Tél :
IEP :	Province :

MODALITES DE SCOLARISATION

L'élève est-il scolarisé à temps complet ?	OUI	NON	A temps partiel ?	OUI	NON	Précisez le volume horaire hebdomadaire :
Quel est l'effectif de la classe ?	La classe est-elle à double niveau ?		OUI	NON	Si OUI, précisez lesquels :	
Une AV intervient-elle déjà dans la classe auprès d'un autre élève ?	OUI	NON	Dans l'école auprès d'un autre élève?	OUI	NON	
Si l'enfant n'est pas encore scolarisé, quel temps d'accueil est-il prévu ?						
Mis à part l'enseignant(e), existe-t-il d'autres personnels intervenant régulièrement au sein de la classe (éducateur spécialisé, maître surnuméraire, enseignants spécialisés...) ?						

